

Louis XVII est séparé de sa famille

En tuant Louis XVI après une parodie de procès, les révolutionnaires ont coupé tous les ponts qui rattachaient la France au monde de l'époque. C'est très exactement ce qu'ils voulaient.

Ce procès cependant, tous les révolutionnaires n'y étaient pas favorables. Robespierre s'était écrié à la tribune de la Convention : *Vous pouvez tuer le Roi. Mais vous n'avez pas le droit de le juger !* Juriste de profession, Maximilien ne se trompait pas.

La déposition du Roi, la proclamation de la république, la lutte anti-religieuse, aucun de ces actes n'avaient provoqué beaucoup d'émoi en Europe. De nombreux souverains se réjouissaient même en catimini de l'effondrement de la puissance française qui allait leur permettre enfin de se livrer à leurs petits jeux pervers : par exemple, en dépeçant la Pologne en trois étapes. Comme l'énonce la sagesse populaire : quand le chat n'est pas là, les souris dansent.

Mais l'assassinat du Roi est inexpiable. C'est la volonté de régicide proclamée haut et fort. Il devient dès lors évident que non seulement les révolutionnaires veulent mettre le monde connu à feu et à sang pour répandre leurs prétendus *idéaux*, lutter contre les tyrans, aider les peuples à se libérer - déjà ! la doctrine révolutionnaire est décidément une "libération" à répétition. Les souverains comprennent brutalement la réalité du danger qui concerne non seulement leur pouvoir traditionnel, mais leur vie même.

Désormais, avec des hauts et des bas, ils engageront un combat à mort contre la révolution. Sous d'autres formes, la même lutte entre deux conceptions inconciliables de la société se poursuit de nos jours.

Le contexte politique

Le 28 janvier, le comte de Provence en s'intitulant, de son propre chef, Régent de France, lance une déclaration proclamant le Dauphin Roi sous le nom de Louis XVII.

Le 1^{er} février, émission de 800 millions d'assignats. [Le cours forcé des assignats](#) est décrété par la Convention le 11 avril. Nouvelle émission de mille deux cents millions le 5 mai. Le 20 mai, la Convention décrète un emprunt forcé de un milliard sur les riches.

Le 12 février, les sections de Paris déposent à la Convention une pétition rédigée par Jacques Roux demandant une loi sur les subsistances ; Marat et Robespierre y sont hostiles. Le 18 mars, décret punissant de mort tout partisan de la loi agraire ou de théories subversives sur la propriété.

La Convention décrète le 4 mai le maximum décroissant sur les grains.

Le 15 février, Condorcet présente son projet de constitution ; la Convention dissout le lendemain son comité de constitution. Ce texte est discuté à la Convention à partir du 11 juin, adopté le 24 et soumis au plébiscite le 27. Création, le 10 mars, du Tribunal révolutionnaire avec Fouquier-Tinville comme accusateur public : il tient sa première séance le 6 avril. Le 21 mars, institution de comités révolutionnaires de surveillance dans les communes et leurs sections. Le 2 avril se forme un comité insurrectionnel des sections de Paris.

La section Bon Conseil dénonce, le 8 avril, 22 députés girondins comme contre-révolutionnaires. Pache, maire de Paris, demande leur destitution le 15 avril au nom de 35 des 48 sections parisiennes.

La Convention crée le Comité de Salut Public le 6 avril.

Le 24 février, la Convention décrète la levée de 300.000 hommes (c'est ce décret qui mettra le feu à la Vendée) et l'amalgame de deux bataillons de volontaires et d'un bataillon de ligne en une demi-brigade. Le 9 mars, envoi de représentants en mission dans les départements pour accélérer la levée de 300.000 hommes.

Le 19 mars, la Convention décrète la peine de mort pour tous les insurgés de Vendée.

Le 27 mars, Dumouriez lance une proclamation contre l'anarchie révolutionnaire. Le 30, il est cité à comparaître devant la Convention qui lui envoie quatre commissaires et le ministre de la guerre, Beurnonville. Le 1^{er} avril, Dumouriez les livre aux Autrichiens. Le 3 avril, la Convention décrète Dumouriez hors la loi. Ce dernier, le 4 avril, échoue dans sa tentative d'entraîner son armée sur Paris. Le 5, il passe chez les Autrichiens.

Le télégraphe optique de Chappe est essayé avec succès le 12 avril, tandis que le Museum national d'histoire naturelle est fondé le 10 juin.

Émeutes : vers la guerre civile

Pillage d'épicerie le 25 février à Paris.

Échec, le 10 mars, d'une insurrection organisée par les Enragés à Paris.

Soulèvement contre la conscription le 26 mars à Molsheim. Révolte de conscrits réfractaires le 14 avril à Montargis, et le 25 à Orléans. Le 4 mai, c'est à Paris même que des jeunes gens manifestent contre la conscription.

Le faubourg Saint-Antoine manifeste le 1^{er} mai pour demander une loi sur le maximum et un emprunt forcé sur les riches. La Corse se soulève le 26 mai sous l'impulsion de Paoli.

Constitution d'un comité secret de la Commune, le 29 mai, pour préparer l'insurrection contre la Convention.

Insurrection à Paris le 31, sans succès. Nouvelle insurrection le 2 juin : sous la pression des sans-culottes et de la garde nationale commandée par Hanriot, la Convention vote l'arrestation de 29 députés girondins.

A l'étranger

Le 23 janvier, la Prusse et la Russie signent un traité sur le deuxième partage de la Pologne.

Le 24 la France rompt ses relations diplomatiques avec l'Angleterre.

Le 25 mars, l'Angleterre et la Russie signent un traité d'alliance contre la France.

Le 9 avril, réunion à Anvers des diplomates de la coalition.

Annexions

Le 31 janvier, la Convention décrète l'annexion du comté de Nice. Dumouriez réclame celle de la Belgique. Le 14 février, c'est le tour de la principauté de Monaco et, le 1er mars, celle de la Belgique. Le 23 mars, la Convention décrète la réunion de Porrentruy à la France.

La Convention crée le 25 juin le département du Vaucluse à partir du territoire du Comtat Venaissin annexé.

La guerre

Le 1er février, la Convention déclare la guerre à l'Angleterre et au Stathouder de Hollande. Les troupes françaises occupent le duché de Deux-Ponts. Le 17 février, Dumouriez envahit les Pays-Bas.

Le 18 février, la flotte française échoue dans une tentative de débarquement en Sardaigne.

La Convention déclare la guerre au roi d'Espagne le 7 mars.

Défaite de Dumouriez à Neerwinden le 18 mars.

Custine perd la Rhénanie le 1er avril et laisse une garnison assiégée dans Mayence par les Prussiens dès le 6.

Prise du camp de Famars, dans le Nord, par les Autrichiens.

Les soulèvements contre la Convention

Début, le 3 mars, d'insurrection royaliste en Bretagne ; elle s'étend à partir du 15 mars.

A Lyon, le 18 mars, affrontements entre partisans et adversaires de la Convention.

Constitution à Marseille, le 29 avril, d'un comité anti-montagnard.

En avril, Toulon est entrée en rébellion et a proclamé Louis XVII.

Lyon se soulève contre la Convention le 29 mai et arrête Montagnards et Enragés. Suite au coup de force des sections parisiennes du 2 juin, Marseille, Nîmes et Toulouse entrent en rébellion le 6 juin, suivie le lendemain par Bordeaux. Le département du Calvados se soulève le 9 juin.

Les représentants des départements insurgés, à des titres divers, contre la Convention, au nombre d'environ soixante, se réunissent à Caen le 13 juin.

La Vendée prend les armes

Le 4 mars, émeute à Cholet contre la levée des *volontaires*. Début de l'insurrection vendéenne le 11 mars ; le 12, elle atteint Saint-Florent et Tiffauges, le 13 Saint-Fulgent, Beaupréau et Montaigu.

La Vendée va proclamer Louis XVII, se battre et administrer certains territoires en son nom.

Les Vendéens prennent Cholet le 14 mars, Noirmoutier le 17.

Le 19 mars, ils mettent les républicains en déroute au Pont-Charrault.

Le 22 mars, Stofflet prend Chalonnes, mais le 24 les Vendéens échouent devant les Sables-d'Olonne.

Les Vendéens forment, le 4 avril, un conseil de l'*armée catholique et royale*.

Le 13 avril, Henri de La Rochejaquelein est vainqueur aux Aubiers. Le 22, Bonchamp et d'Elbée sont vainqueurs à Beaupréau, mais, le 29, les bleus reprennent Noirmoutier.

Bonchamp et La Rochejaquelein prennent Bressuire le 3 mai. Thouars est prise le 5 mai par les Vendéens, mais ils subissent une défaite le 16 devant Fontenay, dont ils s'emparent néanmoins le 25.

Le 9 juin commence la grande offensive de la Vendée par la prise de Saumur. Angers est prise le 18 par d'Elbée et Stofflet. Mais la blessure mortelle de Cathelineau lors de l'attaque de Nantes provoque le reflux des Vendéens.

Les bleus reprennent Bressuire le 1er juillet et Châtillon, sous les ordres de Westermann, le 3.

La soirée du 3 juillet 1793 , date de l'arrachement de l'enfant à sa mère Marie Antoinette demeure le pivot autour duquel s'articule la carrière de Louis XVII devenu l'objet de l'ambition démesurée de l'Incorruptible, avant son transfert en d'autres mains. Il passe ainsi sans transition de la lumière à l'ombre, [en quittant la Tour guidé par Chaumette qui le remet aussitôt à Robespierre](#), véritable commanditaire de l'opération .

L'automne 1793 est une période décisive pour l'avenir de Louis XVII. C'est l'époque de la [déposition du 6 octobre](#), de la [double confrontation du 7 octobre](#) et de la [déposition du 26 octobre](#), dont [les anomalies ont été longuement démontées sur ce site](#) et qui [constituent, à posteriori, le fondement de la thèse de la survivance de l'enfant-roi](#).

Nous vous recommandons de consulter ces deux fichiers avant de poursuivre.

La période obscure

Elle s'étend du 3 juillet 1793 à novembre 1809, époque à laquelle il fait sa réapparition à Berlin, capitale du royaume de Prusse. Nous ne possédons que très peu de renseignements sur ce que fut la vie du jeune Roi durant cette période. Ils proviennent de ses *récits* et de l'étude des événements historiques connus qui permettent, dans une certaine mesure, de recouper ses dires.

Le Récit de Crossen

Louis XVII nous a laissé, sous le nom de Naundorf, un écrit qui est censé être le récit de ce qu'il a vécu jusqu'à son arrivée à Berlin. Il est daté de 1831 et tire son nom de la ville où il a été rédigé : c'est le Récit de Crossen.

Crossen était à l'époque une petite ville de la Silésie prussienne. Elle se trouve aujourd'hui en territoire polonais sous le nom de Krosno Odrzanskie, sur les bords de l'Odra (Oder en allemand). Le prince s'était installé dans cette localité à sa sortie de la prison où il avait été jeté suite au procès de Brandebourg.

Au cours de ce procès, ses juges, ne pouvant vérifier - et pour cause ! - l'identité dont les services spéciaux prussiens l'avaient affublé, lui avaient enjoint, puisqu'il avait fini par se dire de lignée princière, d'écrire le récit de sa vie. C'est le texte qu'il dicta au greffier du tribunal, Monsieur de Rönne, et qui a aujourd'hui disparu du dossier. Nous n'en connaissons avec certitude que des traces reprises dans l'arrêt de la cour.

Les juges estimèrent ce récit invraisemblable. Naundorf l'a repris dans le récit de Crossen.

Après son arrivée à Paris, en 1833, la vie de l'ex-Dauphin a donné lieu à la publication d'autres versions dont il n'est que partiellement l'auteur, la rédaction étant due pour l'essentiel à son entourage qui a cru habile de manipuler le texte tant par ajout de détails que par la correction de certains passages, sans que le récit y gagne en crédibilité !

Pourquoi, dès lors, s'attarder à l'étude minutieuse du récit de Crossen ?

Essentiellement pour trois raisons :

- Tout d'abord parce que le prince a voulu que nous connaissions ce récit qui doit donc contenir une révélation dont le sens nous a peut-être échappé.
- Ensuite parce que, de tous les récits que nous possédons sur sa vie, c'est le seul qu'il ait rédigé en personne, sans l'aide de quiconque. Le commissaire Pezold, fonctionnaire prussien de Crossen, qui ne connaissait rien au sujet, ne lui servit strictement que de secrétaire.
- Enfin parce que personne, à notre connaissance, n'a encore jamais pris la peine de se pencher sur ce texte en toute indépendance d'esprit. En général, les historiens se bornent à le qualifier de farfelu, invraisemblable, œuvre d'un demi-fou. Or le prince n'était pas fou : sa vie en témoigne. Il faut donc chercher plus loin.

Les étapes supposées de la vie de Louis XVII de 1793 à 1809

Dès sa sortie du Temple sous l'égide de Robespierre, le 3 juillet 1793 au soir, ce dernier le confie à une famille qui va lui assurer une solide instruction de base. Il ne peut s'agir bien sûr que de personnes connues de longue date et en qui il a confiance (chose rarissime de sa part), sans doute une famille de robins originaires d'Arras.

Le 10 thermidor brise ses projets en même temps que sa mâchoire, mais l'éducation du prince se poursuit, inchangée : on le sait d'après les connaissances dont il fera preuve à son arrivée en Prusse, dont l'importance en quantité et en qualité prouve sa parfaite intégrité physique et psychique à sa sortie du Temple.

Le 5 octobre 1795, c'est l'émeute du [13 vendémiaire](#) : Bonaparte fait son entrée en scène en écrasant à coups de canons, pour le compte de [Barras](#), les royalistes sur les marches de l'église Saint-Roch, à Paris. La restauration monarchique que certains espéraient - malgré le décès officiel de l'enfant du Temple, le 8 juin 1795, auquel personne n'avait vraiment cru - est repoussée sine die.

On met donc Louis en lieu sûr, en résidence surveillée (c'est ce que, dans son récit, il qualifie de prison). En 1798, on emmène le prince dans le Nord du Portugal où il va passer plusieurs années dans le calme à poursuivre son instruction, tout en se formant au métier d'horloger (tous les Bourbons avaient des dons manuels : Louis XV déjà s'intéressait à l'horlogerie).

Le [Directoire](#), créé le 31 octobre 1795, mène un jeu de bascule entre les différentes tendances politiques, se déconsidérant de plus en plus au yeux du peuple qui vomit ce régime. Sieyès (et il n'est pas le seul) cherche un sabre. Ainsi s'accomplit la prédiction de Maximilien : *Si vous ne mettez pas fin à la révolution, elle se terminera par [un coup d'état militaire](#) !* [Le coup d'état de brumaire](#) (9 et 10 novembre 1799), loin d'étonner, est un soulagement.

Certains pensent alors que le Premier Consul va jouer le rôle d'un Monck, ce général britannique qui ramena la monarchie en Angleterre après la dictature de Cromwell. C'est ce que croit aussi l'entourage du comte de Provence, en exil à Varsovie : il en résulte un curieux échange de correspondance entre Paris et Varsovie.

Pour leur part, le groupe qui a reçu au départ mission de veiller sur Louis pense que le moment est venu de le ramener en France : il y arrive au début du printemps 1803. Mais il est déjà trop tard : le [Consulat à Vie](#) a été adopté le 2 août 1802, malgré l'opposition de [Fouché](#). Cette évolution de la situation amène ce dernier à prendre en main le destin du prince, éliminant ceux qui s'occupaient de lui jusqu'alors par les mêmes méthodes que Bonaparte [faisant fusiller le duc d'Enghien](#) après l'avoir enlever en territoire neutre.

Louis a terminé ses études : il a fait, ainsi que l'on disait à l'époque, ses humanités. En outre, il a fait un apprentissage complet d'horloger. Pour avoir la formation complète d'un héritier du trône, il ne lui manque qu'une chose : une formation militaire. Fouché l'envoie donc acquérir cette base indispensable dans une école d'artillerie et du génie, vraisemblablement aux Pays-Bas.

Le 5 mai 1807, Napoléon Charles meurt du croup à La Haye, aux Pays-Bas. Il était l'aîné des trois fils de Louis Bonaparte et d'Hortense de Beauharnais, et était né le 10 octobre 1802 à Paris. Il était sans doute en réalité le fils de Napoléon lui-même qui appréciait beaucoup cette belle-fille (fille de son épouse Joséphine) devenue sa belle-sœur (femme de son frère Louis). Bonaparte avait parlé d'adopter l'enfant, ce que lui permettait la constitution et que souhaitait Joséphine. Louis s'y était opposé, mais cette opposition n'aurait certes guère tenu face à une volonté fermement exprimée par Napoléon (et il savait exprimer sa volonté !). Toujours est-il que, tant qu'il vécut, Napoléon Charles fut considéré par tous comme l'héritier quasi-officiel de l'Empire. L'empereur fut très affecté par le décès de cet enfant.

Fouché sort alors l'idée qu'il gardait en réserve depuis longtemps. Napoléon n'ayant pas d'héritier, ses frères étant par ailleurs des nullités, pourquoi ne pas choisir le fils de Louis XVI comme héritier ? Pour les monarchistes sa légitimité est indiscutable et, choisi par l'empereur, nul en France n'oserait s'y opposer.

Avec son passé de conventionnel régicide, Fouché était en effet terrorisé par l'idée que les princes pourraient revenir d'exil et demander des comptes. Le succès de son projet l'aurait mis à l'abri de cette menace, et beaucoup d'autres avec lui.

Or le prince termine au printemps 1808 sa formation militaire. Ses découvertes futures dans le domaine des explosifs et

des armes à feu témoignent de la science acquise pendant cette formation. Durant plus d'un an, on se préoccupe de lui apprendre à se conduire dans le monde au milieu duquel il devra bientôt vivre et, aussi, de le mettre au courant des événements politiques survenus depuis des années, dont il n'a eu certainement jusqu'alors qu'un écho lointain. On l'achemine ensuite par petites étapes vers la Saxe pour être officiellement reconnu par la famille royale (sa grand-mère était née princesse Marie Josèphe de Saxe).

La guerre a repris lorsque, le 8 avril 1809, l'Autriche a envahi la Bavière. Plusieurs mouvements de résistance armés se manifestent en territoire allemand d'avril à fin juillet 1809. Durant ce temps, Napoléon s'est installé depuis le 10 mai à Schönbrunn, où il a fait venir Marie Walewska avec laquelle il vit maritalement.

Fouché élimine les derniers compagnons de Louis et le confie aux services spéciaux prussiens, vassalisés à cette époque.

Mais, Napoléon apprend fin septembre 1809 que Marie Walewska est enceinte de ses œuvres : Alexandre Walewsky naîtra le 4 mai 1810. Il est clair désormais que l'empereur ne se contentera plus d'un enfant adopté mais qu'il imposera un héritier de sa chair.

Louis Charles est donc éliminé de la course au trône impérial : c'est le glas des ambitions de Fouché qui l'abandonne définitivement à la Prusse où il arrive à Berlin en novembre 1809.

Sources bibliographiques : *Grandes heures de la révolution française*, G. Lenotre & A. Castelot, Perrin, Paris, 1962, Tome 6. et *Histoire de la France et des Français au jour le jour, 1792-1798*, A. Castelot & A. Decaux, Laffont, Paris, 1972.